

CAP VERT

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros

Siège social : 10 rue des Cuirassiers

69003 LYON

383 979 036 RCS LYON

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE LORS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 juin 2023**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 98 801.39 euros de la manière suivante :

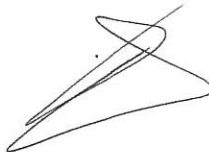
Une somme..... 98 801.39 euros
En totalité au compte "autres réserves"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédemment clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifie conforme par
Le Président



CAP-VERT
Société par Actions Simplifiée
10, rue des Cuirassiers
69003 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

CAP-VERT

Société par Actions Simplifiée
10, rue des Cuirassiers
69003 LYON

A l'Assemblée générale de la société **CAP-VERT**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CAP-VERT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

SEFAC

Représentée par Monsieur Julien COMPEYRON

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	757 773,38	<i>67,25</i>	513 467,90	<i>43,59</i>	244 305,48	<i>47,58</i>
Autres immobilisations corporelles	24 703,07	<i>2,19</i>	33 985,87	<i>2,89</i>	(9 282,80)	<i>-27,31</i>
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	43 667,35	<i>3,88</i>	43 667,35	<i>3,71</i>		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	1 648,00	<i>0,15</i>	1 648,00	<i>0,14</i>		
28182000 AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TR	(19 042,11)	<i>-1,69</i>	(10 308,64)	<i>-0,88</i>	(8 733,47)	<i>-84,72</i>
28183000 AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUR	(1 570,17)	<i>-0,14</i>	(1 020,84)	<i>-0,09</i>	(549,33)	<i>-53,81</i>
Autres participations	17 790,00	<i>1,58</i>	15 990,00	<i>1,36</i>	1 800,00	<i>11,26</i>
26100000 TITRES - SCCV LES RICHARDES 3	990,00	<i>0,09</i>	990,00	<i>0,08</i>		
26120000 TITRES - SAS FONCIERE 3.0	5 000,00	<i>0,44</i>	5 000,00	<i>0,42</i>		
26130000 TITRES - SCI DESAIX VIVIER MERLE	10 000,00	<i>0,89</i>	10 000,00	<i>0,85</i>		
26140000 TITRES - SAS REPUBLIQUE 2022	500,00	<i>0,04</i>			500,00	
26150000 TITRES - SCCV 22bis SAQUIN	800,00	<i>0,07</i>			800,00	
26160000 TITRES - SCCV L'ADROIT D'ISERE	500,00	<i>0,04</i>			500,00	
Créances rattachées à des participations	715 280,31	<i>63,48</i>	463 492,03	<i>39,35</i>	251 788,28	<i>54,32</i>
26710000 CREANCES / PART - SCCV LES RICHARD	117 911,00	<i>10,46</i>	28 688,00	<i>2,44</i>	89 223,00	<i>311,01</i>
26720000 CREANCES / PART - SAS FONCIERE 3.0	157 708,00	<i>14,00</i>	267 618,00	<i>22,72</i>	(109 910,00)	<i>-41,07</i>
26730000 CREANCES / PART - SCI DESAIX VIVIE	156 117,59	<i>13,85</i>	152 652,38	<i>12,96</i>	3 465,21	<i>2,27</i>
26740000 CREANCE S/ PART - SAS REPUBLIQUE 2	277 500,00	<i>24,63</i>			277 500,00	
26780000 ICNE S/ CREANCES RATTACHEES A DE	6 043,72	<i>0,54</i>	14 533,65	<i>1,23</i>	(8 489,93)	<i>-58,42</i>
TOTAL III - Actif Circulant NET	369 082,89	<i>32,75</i>	664 483,02	<i>56,41</i>	(295 400,13)	<i>-44,46</i>
Autres créances	242 402,53	<i>21,51</i>	260 559,51	<i>22,12</i>	(18 156,98)	<i>-6,97</i>
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			19 090,00	<i>1,62</i>	(19 090,00)	<i>-100,00</i>
46720000 NOTAIRES CHAINE ET ASSOCIES	333,00	<i>0,03</i>			333,00	
46750000 SEP LYON 2 - CHARLEMAGNE	242 069,53	<i>21,48</i>	240 693,84	<i>20,43</i>	1 375,69	<i>0,57</i>
46751000 SEP VILLEURBANNE - LOUIS GOUX			775,67	<i>0,07</i>	(775,67)	<i>-100,00</i>
Disponibilités	126 680,36	<i>11,24</i>	403 923,51	<i>34,29</i>	(277 243,15)	<i>-68,64</i>
51220000 BNP PARIBAS	126 680,36	<i>11,24</i>	403 923,51	<i>34,29</i>	(277 243,15)	<i>-68,64</i>
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 126 856,27	<i>100,00</i>	1 177 950,92	<i>100,00</i>	(51 094,65)	<i>-4,34</i>

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	822 016,67	<i>72,95</i>	723 215,28	<i>61,40</i>	98 801,39	<i>13,66</i>
Capital Social ou individuel	7 500,00	<i>0,67</i>	7 500,00	<i>0,64</i>		
10000000 CAPITAL	7 500,00	<i>0,67</i>	7 500,00	<i>0,64</i>		
Réserve légale	750,00	<i>0,07</i>	750,00	<i>0,06</i>		
10611000 RESERVE LEGALE	750,00	<i>0,07</i>	750,00	<i>0,06</i>		
Réserves réglementées	122,45	<i>0,01</i>	122,45	<i>0,01</i>		
10620000 RESERVES INDISPONIBLES	122,45	<i>0,01</i>	122,45	<i>0,01</i>		
Autres réserves	714 842,83	<i>63,44</i>	728 140,21	<i>61,81</i>	(13 297,38)	<i>-1,83</i>
10680000 AUTRES RESERVES	714 842,83	<i>63,44</i>	728 140,21	<i>61,81</i>	(13 297,38)	<i>-1,83</i>
Résultat de l'exercice	98 801,39	<i>8,77</i>	(13 297,38)	<i>-1,13</i>	112 098,77	<i>843,01</i>
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	304 839,60	<i>27,05</i>	454 735,64	<i>38,60</i>	(149 896,04)	<i>-32,96</i>
Emprunts et dettes financières divers	264 463,64	<i>23,47</i>	444 463,64	<i>37,73</i>	(180 000,00)	<i>-40,50</i>
45500200 C/CT COTTARD PIERRE ANTOINE	264 463,64	<i>23,47</i>	444 463,64	<i>37,73</i>	(180 000,00)	<i>-40,50</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 521,96	<i>1,11</i>	8 700,00	<i>0,74</i>	3 821,96	<i>43,93</i>
040C 100000 FOURNISSEURS	6 681,96	<i>0,59</i>	3 000,00	<i>0,25</i>	3 681,96	<i>122,73</i>
40810000 FACTURES FOURNISSEURS NON PARVE	5 840,00	<i>0,52</i>	5 700,00	<i>0,48</i>	140,00	<i>2,46</i>
Dettes fiscales et sociales	25 564,00	<i>2,27</i>	582,00	<i>0,05</i>	24 982,00	<i>N/S</i>
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	24 962,00	<i>2,22</i>			24 962,00	
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	602,00	<i>0,05</i>	582,00	<i>0,05</i>	20,00	<i>3,44</i>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 290,00	<i>0,20</i>	990,00	<i>0,08</i>	1 300,00	<i>131,31</i>
26910000 PARTS NON LIBEREES - SCCV LES RICH	990,00	<i>0,09</i>	990,00	<i>0,08</i>		
26920000 PARTS NON LIBEREES - SCCV 22bis SAQ	800,00	<i>0,07</i>			800,00	
26930000 PARTS NON LIBEREES - SC L'ADROIT D'	500,00	<i>0,04</i>			500,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	1 126 856,27	<i>100,00</i>	1 177 950,92	<i>100,00</i>	(51 094,65)	<i>-4,34</i>

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Total des produits d'exploitation			360,00		(360,00)	-100,00
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Reprises sur provisions, transferts de charges			360,00		(360,00)	-100,00
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT			360,00		(360,00)	-100,00
Total des charges d'exploitation		20 317,59	21 328,62		(1 011,03)	-4,74
Autres achats et charges externes		10 265,79	11 918,40		(1 652,61)	-13,87
60645000 ACHATS FOURNITURES DE BUREAU			286,50		(286,50)	-100,00
61510000 ENTRETIEN ET REPARATIONS VEHICU		649,77	360,00		289,77	80,49
61620000 ASSURANCE VEHICULE		3 119,66	2 761,04		358,62	12,99
62260000 HONORAIRES		5 190,20	5 037,20		153,00	3,04
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES		681,96	2 878,16		(2 196,20)	-76,31
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES		624,20	595,50		28,70	4,82
Impôts, taxes et versements assimilés		769,00	582,00		187,00	32,13
63500000 TAXES DIVERSES		167,00			167,00	
63514000 TVS		602,00	582,00		20,00	3,44
Dotation aux amortissements sur immobilisations		9 282,80	8 828,22		454,58	5,15
68112000 DOT AMORT IMMO CORPORELLES		9 282,80	8 828,22		454,58	5,15
Résultat d'exploitation		(20 317,59)	(20 968,62)		651,03	3,10
Bénéfice attribué ou perte transférée		139 590,69	31 741,00		107 849,69	339,78
75500000 QP BENEFICES SUR OP. EN COMMUN		139 590,69	31 741,00		107 849,69	339,78
Total des produits financiers		8 165,28	9 932,03		(1 766,75)	-17,79
Produits financiers de participations		8 165,28	9 932,03		(1 766,75)	-17,79
76170000 REVENUS CREANCES RATTACHEES A D		8 165,28	9 932,03		(1 766,75)	-17,79
Total des charges financières						
Résultat financier		8 165,28	9 932,03		(1 766,75)	-17,79
Résultat courant avant impôts		127 438,38	20 704,41		106 733,97	515,51
Total des produits exceptionnels		173 100,00	321 717,54		(148 617,54)	-46,20
Produits exceptionnels sur opérations en capital		173 100,00	321 717,54		(148 617,54)	-46,20
77560000 PROD.CESS.ACTIFS FINANCIERS		173 100,00	321 717,54		(148 617,54)	-46,20
Total des charges exceptionnelles		173 550,99	352 493,33		(178 942,34)	-50,76
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		200,00	365,00		(165,00)	-45,21
67120000 PENALITES ET AMENDES		200,00	365,00		(165,00)	-45,21

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12		01/01/2021 12		Variations	
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		%
Charges exceptionnelles sur opération en capital	173 350,99		352 128,33		(178 777,34) -50,77	
67560000 VNC DES ACTIFS FINANC. CEDES	173 100,00		352 128,33		(179 028,33) -50,84	
67800000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	250,99				250,99	
Résultat exceptionnel	(450,99)		(30 775,79)		30 324,80 98,53	
Impôts sur les bénéfices	28 186,00		3 226,00		24 960,00 773,71	
69510000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 186,00		3 226,00		24 960,00 773,71	
Résultat de l'exercice	98 801,39		(13 297,38)		112 098,77 843,01	

ANNEXE
31/12/2022

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 126 856** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **320 856** euros et un total **charges** de **222 055** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **98 801** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC **2014-03 et des règlements ANC 2018-07** relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Conformément aux règlements du CRC, l'entreprise a opté pour la simplification offerte aux PME consistant à conserver les conditions d'amortissement définies par les usages antérieurs.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Agencements et aménagements : Linéaire 8 ans
- Matériel de transport : Linéaire 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	43 667					43 667
Matériel de transport	1 648					1 648
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 315					45 315
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	479 482		441 222		187 634	733 070
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	479 482		441 222		187 634	733 070
TOTAL	524 797		441 222		187 634	778 386

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	10 309	8 733		19 042
	Matériel de bureau, mobilier	1 021	549		1 570
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 329	9 283		20 612	
TOTAL		11 329	9 283		20 612

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2022
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations					
incorporelles					
corporelles					
des titres mis en équivalence					
titres de participation					
autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	715 280	715 280	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	242 403	242 403		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		957 683	957 683	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 522	12 522		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	24 962	24 962		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	602	602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 290	2 290		
	Groupe et associés (2)	264 464	264 464		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		304 840	304 840		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		264 464			

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,0000	7 500,00



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		6 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES FOURNISSEURS NON PARVENUES</i>	5 840	5 840
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	602	602

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCCV LES RICHARDES 3
SCCV 22bis SAQUIN

141 629

99,00
80,00

140 629

2. Participations (10 à 50 %)

SAS FONCIERE 3.0
SCI DESAIX VIVIER-MERLE
SEP LYON 2 - CHARLEMAGNE
SAS REPUBLIQUE 2022
SCCV L'ADROIT D'ISERE

18 003
41 202
735

50,00
32,26
50,00
50,00
50,00

6 568
6 053
735

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères



Désignation de l'entreprise **SAS CAP-VERT** 10 Rue des Cuirassiers Néant *
 Adresse de l'entreprise **69003 LYON**
 SIRET **3 8 3 9 7 9 0 3 6 0 0 0 3 5**
 Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

				Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres* }	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	45 315	030	20 612	24 703	33 986
	Immobilisations financières* (1)	040	733 070	042		733 070	479 482
	Total I (5)	044	778 386	048	20 612	757 773	513 468
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3) }	068		070			
		072	242 403	074		242 403	260 560
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	126 680	086		126 680	403 924
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	369 083	098		369 083	664 483
	Total général (I + II)	110	1 147 469	112	20 612	1 126 856	1 177 951
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	7 500	7 500	7 500
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	750	750	750
	Réserves réglementées*	130		130	122	122	122
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	714 843	728 140	728 140
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	98 801	(13 297)	(13 297)
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	822 017	723 215	723 215
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	12 522	8 700	8 700
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	264 464	172	292 318	446 036	446 036
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	304 840	454 736	454 736	
Total général (I + II + III)	180		180	1 126 856	1 177 951	1 177 951	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	715 280	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	736 222	736 222
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	173 100	173 100

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS CAP-VERT		10 Rue des Cuirassiers		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		69003 LYON				
SIRET		3 8 3 9 7 9 0 3 6 0 0 0 3 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31122022		
				Exercice N-1 clos le 31122021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012			
		014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030	20 612	24 703	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	733 070	479 482	
	Total I (5)	044	048	778 386	20 612	757 773
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production * Marchandises *	050	052			
		060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070			
		072	074	242 403	242 403	260 560
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	126 680	126 680	403 924
	Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II	096	098	369 083	369 083	664 483	
Total général (I + II)	110	112	1 147 469	20 612	1 126 856	
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	122	7 500	7 500	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		750	750	
	Réserves réglementées*	130		122	122	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		714 843	728 140	
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		98 801	(13 297)	
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		822 017	723 215	
Provisions pour risques et charges	154					
Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		12 522	8 700	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		292 318	264 464	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176		304 840	454 736		
Total général (I + II + III)	180		1 126 856	1 177 951		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	715 280	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

ANNEXE
31/12/2022

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 126 856** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **320 856** euros et un total **charges** de **222 055** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **98 801** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC **2014-03** et des **règlements ANC 2018-07** relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Conformément aux règlements du CRC, l'entreprise a opté pour la simplification offerte aux PME consistant à conserver les conditions d'amortissement définies par les usages antérieurs.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Agencements et aménagements : Linéaire 8 ans
- Matériel de transport : Linéaire 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : Linéaire 3 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	10 309	8 733		19 042
	Matériel de bureau, mobilier	1 021	549		1 570
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 329	9 283		20 612
TOTAL		11 329	9 283		20 612

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2022
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
----------------------------	--	--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	715 280	715 280	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	242 403	242 403		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		957 683	957 683	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 522	12 522		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	24 962	24 962		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	602	602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 290	2 290		
	Groupe et associés (2)	264 464	264 464		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		304 840	304 840		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		264 464			

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,0000	7 500,00

--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		6 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES FOURNISSEURS NON PARVENUES</i>	5 840	5 840
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	602	602

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SCCV LES RICHARDES 3		141 629	99,00	140 629
SCCV 22bis SAQUIN			80,00	
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS FONCIERE 3.0		18 003	50,00	6 568
SCI DESAIX VIVIER-MERLE		41 202	32,26	6 053
SEP LYON 2 - CHARLEMAGNE		735	50,00	735
SAS REPUBLIQUE 2022			50,00	
SCCV L'ADROIT D'ISERE			50,00	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				